CCAS/JD/EF

***CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NOYELLES-GODAULT***

**PROCÈS-VERBAL DU 1er DECEMBRE 2022**

L'an deux mil vingt-deux le premier décembre à quinze heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Noyelles-Godault, légalement convoqué le 22 novembre 2022, s'est réuni salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Madame Valérie BIEGALSKI, Vice-Présidente.

***Personnes présentes :***

Elus :
Mesdames BIEGALSKI Valérie, OUDJIAL Samra, SENECHAL Jeanne, BOUCHART Doriane, DELANNOY Emilie et DELIERS Danielle.

Messieurs BOUCHEZ André, DELIERS Jean-Claude, KOSCIANSKI Richard et LEMAITRE André.

Techniciens :
Madame NORTIER Corinne,
Monsieur DELCOURT Julien,
Madame FUGERE Elodie.

***Ont donné procuration***

Monsieur BIZET Gérard à Madame BIEGALSKI Valérie
Madame DUFRENNE Arlette à Madame OUDJIAL Samra

***Personnes absentes :***

Mesdames DURIEZ Marie-Christine, LEFEBVRE Rolande et LEGROUX Christelle

Messieurs DHUMERELLE Privat, JACQUART Alain

Secrétaire de séance : Madame DELIERS Danielle

Après l'appel nominal des membres du Conseil d'Administration par la secrétaire de séance et le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Le compte rendu du procès-verbal du 22 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

***Ordre du jour*** **:**

1. Décision modificative n°2 au budget,
2. Préfiguration du repair café,
3. Bilan semaine bleue,
4. Questions diverses.

***1. Décision modificative***

Madame Valérie BIEGALSKI, Vice-Présidente, explique que des modifications peuvent être apportées au budget du Centre Communal d'Action Sociale par le Conseil d'Administration jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent sous réserve des principes d'équilibre et de vote des actes budgétaires.

En effet, des ajustements de crédits peuvent s'avérer nécessaires afin de tenir compte des évolutions de certains projets ou des impératifs liés à certains évènements au cours de l'exercice.

Il est proposé d'effectuer les modifications et inscriptions de crédits nécessaires au budget primitif 2022 du CCAS aux comptes suivants :

***SECTION DE FONCTIONNEMENT :***

| | DEPENSES | RECETTES |
|---|---|---|
| Chapitre 65 :<br>Compte 6568 – Autres secours | -1 000,00 € | |
| **Total Chapitre 65** | **-1 000,00€** | **0,00 €** |
| Chapitre 012 :<br>Compte 6218 – Autre personnel extérieur | 1 000,00 € | |
| **Total Chapitre 012** | **1 000,00 €** | **0,00 €** |
| **TOTAL GENERAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT** | **0,00 €** | **0,00 €** |

Adoption à l'unanimité : (12 voix : BIZET Gérard (par procuration), BIEGALSKI Valérie, OUDJIAL Samra, SENECHAL Jeanne, BOUCHART Doriane, DELANNOY Emilie, DUFRENNE Arlette (par procuration), BOUCHEZ André, DELIERS Danielle, DELIERS Jean-Claude, KOSCIANSKI Richard, LEMAITRE André).

***Préfiguration du repair café***

Madame Valérie BIEGALSKI informe l'assemblée qu'une stagiaire (Laurie) présente jusqu'au mois de mars au CCAS travaille sur la préfiguration d'un repair café.
Une enquête est en cours auprès des associations caritatives, en ligne et via un QR code posé dans les points de passage. Le questionnaire vise à mesurer les besoins des habitants et à repérer les potentiels aspirants bénévoles.
Le repair Café est un atelier de réparation entre habitants, mobilisant les compétences de bénévoles. Les objectifs de cette démarche alternative sont multiples : Réduire les déchets, préserver l'art de réparer des objets, transmettre des connaissances, venir en aide aux ménages rencontrant des difficultés financières et renforcer la cohésion sociale entre les habitants des environs.
Un groupe de travail sera constitué à la rentrée 2023 et une subvention de 1500 € pourra être sollicitée auprès du Symevad afin d'acquérir le matériel utile.

Monsieur André LEMAITRE complète le débat, en proposant l'idée d'un éventuel repair « jouets » qui pourrait avoir lieu proche des fêtes de Noël.

### 3. ***Bilan semaine bleue***

Madame la Vice-Présidente demande l'avis de l'assemblée sur le déroulement de la semaine bleue.

Monsieur Jean-Claude DELIERS explique que l'utilisation de l'application streetview a permis d'améliorer les explications de la balade contée qui n'a malheureusement pas pu avoir lieu en extérieur à cause des intempéries. Il regrette que cette application n'ait pas pu être utilisée plus tôt dans la matinée et qu'il faudra à l'avenir ne pas oublier s'en servir.

Madame BIEGALSKI revient sur les invitations envoyées par AGIRC-ARRCO aux ainés des 14 communes de la CAHC. Cette initiative a permis d'augmenter considérablement le nombre de participants au forum.
Madame Doriane BOUCHART intervient en proposant des solutions d'amélioration de l'accueil pendant ce forum, en divisant la file d'attente en deux bureaux d'accueil distincts (1 pour l'accueil des invités CCAS et 1 pour les invités AGIRC-ARRCO).

Monsieur DELCOURT ainsi que Madame BOUCHART ajoutent qu'il serait judicieux de mettre une personne à la sortie du forum pour que les participants puissent remplir un maximum de questionnaires de satisfaction.
Cela permettrait de mieux évaluer l'action tout en recueillant les besoins et aspirations des participants.

L'assemblée témoigne que les événements du mercredi (les saynètes, les échanges débat et le karaoké) ont moins bien fonctionné, les associations ne s'étant pas senties concernées par l'événement alors qu'il s'agissait de promouvoir le bénévolat.

### 4. ***Questions diverses***

- Colis en faveur des aînés : Madame la Vice-Présidente explique qu'une liste d'attente a été créée concernant les personnes n'ayant pas rendu leur coupon dans les temps et s'étant manifestées auprès du CCAS. Il est demandé un avis concernant la distribution ou non du colis à ces personnes. Les membres du conseil d'administration ont émis un avis favorable à la distribution et au rachat éventuel de colis au mois de janvier 2023 pour ces personnes en liste d'attente.

  Monsieur Jean-Claude DELIERS évoque un souci de distribution dans certaines rues notamment dans la rue de la basse.

  De plus, le CCAS réimprimera les coupons sous l'ancien format A4 pour éviter toute confusion avec les publicités.

- Projet Inter-âgir : Madame la Vice-Présidente explique qu'une demande de subvention vient d'être déposée auprès de la Conférence des Financeurs afin de construire l'acte 2 du projet Inter-Âgir.
  En fonction de la réponse qui sera apportée par la Conférence des Financeurs et des potentiels financements alloués, il s'agira de :
  - Maintenir et renforcer les actions des bénévoles contre l'isolement tout en accompagnant leur montée en compétence et la professionnalisation de leurs pratiques (supervision du groupe par un psychologue, coécriture d'une charte d'intervention, formation des bénévoles).
  - Maintenir les liens sociaux et de préserver l'autonomie avec une offre d'ateliers (Gym douce, équilibre, mémoire, cuisine, relaxation,) et l'arrivée de jeunes volontaires en Services Civiques (répartis entre les interventions du CCAS, de l'EHPAD et du Béguinage et notamment en charge de proposer des voyages en réalité virtuelle aux séniors les plus isolés).
  - Construire, de manière intergénérationnelle, de nouvelles formes de solidarités et de contribuer au développement de la vie sociale de la commune :
    - A travers la création d'un Repair Café,
    - En associant les séniors à un cadre de réflexion pour imaginer et construire de nouvelles actions : Jardin partagé, soutien à la réussite éducative, lecture à voix haute.
  - Proposer d'autres thèmes lors de la prochaine semaine bleue : Bien être, soutien aux aidants et retraite engagée.

Madame la Vice-Présidente invite les administrateurs qui sont intéressés et volontaires à participer à la mise en œuvre d'une ou plusieurs actions que ce soit dans l'aide à la construction du projet, dans sa mise en œuvre, son animation ou son évaluation.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h46.***

PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE.

La secrétaire de séance, Le Maire,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE NOYELLES-GODAULT

**Danielle DELIERS** **Gérard BIZET**

# ANNEXE

- **DELIBERATION 22.019 :**

**BUDGET PRINCIPAL CCAS – EXERCICE 2022 - DECISION MODIFICATIVE N° 2**

Adoption à l'unanimité : ((12 voix : BIZET Gérard (par procuration), BIEGALSKI Valérie, OUDJIAL Samra, SENECHAL Jeanne, BOUCHART Doriane, DELANNOY Emilie, DUFRENNE Arlette (par procuration), BOUCHEZ André, DELIERS Danielle, DELIERS Jean-Claude, KOSCIANSKI Richard, LEMAITRE André).